

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingt-et-unième session du groupe de travail sur

l'Examen Périodique Universel

EPU de la République du Kirghizistan

19/01/2015

Monsieur le Président ;

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République kirghize conduite par Son Excellence M. Abdyrakhman Mamataliev, Vice-Premier Ministre, et la remercions pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie salue les réalisations du Kirghizistan en matière des droits de l'homme depuis son premier EPU. Des améliorations sur le cadre juridiques ont été enregistrées, entre autres, dans les domaines des droits des enfants, des réunions pacifiques, de lutte contre la torture et la traite humaine.

L'Algérie prend note avec satisfaction des démarches entreprises par le Kirghizistan afin d'intégrer la question des droits de l'homme dans les différents programmes de formation des agents de l'Etat.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes au Kirghizistan :

- Achever le processus de ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- Renforcer les mesures de lutte contre les mariages forcés ou précoces.

Je vous remercie, Monsieur le Président.